No 91 — 28e ANNEE — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — JEUDI 6 AOUT 1931

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Dr B. Zimmermann
ABSENT
jusqu'au 18 août

Dr H. Pellissier, Sion
spécialiste nez, gorge, oreilles,
Absent
du 1er au 15 août.

On cherche un bon
maçon
S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Employé de bureau
possédant machine à écrire ferait travaux supplémentaires: factures, circulaires, etc. S'adresser par écrit s. chiffre JH 119 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

A louer jolie
chambre meublée
S'adresser chez Mme Vadi-Clo, Gd-Pont, 14, 3me étage, Sion.

A louer
très jolies chambres. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

A VENDRE
à prix avantageux, beaux échalas mélèze.
Fréd. Varone & Cie, Sion

Saucissons
à manger cru, 1/3 porc, le Kilo fr. 2,50, expédition ½ port payé.
Boucherie Chevaline, 28, rue du Rhône, Sion.

100 vélos
de 1re marque, construction soignée, montés à Genève, sont sacrifiés cause force majeure aux prix exceptionnels de **fr. 95,—** et **105,—. Vélos militaires** extra robustes à **fr. 115.—**. Jolis cadeaux à tout acheteur. Pneus Michelin, Hutchinson à tringles fr. 3,80, talons fr. 4,25, chambres à air fr. 2,25. Tous les accessoires aux plus bas prix. Demandez catalogue et prix-courant. **Cycles Meier**, 16, Rue de Neuchâtel, à Genève.

Myrtilles des Alpes
1 × 5 kg. fr. 3.35
2 × 5 kg. fr. 6,50
Contre remboursement. Port en sus. **A. Franscella**, Landesprodukten - Export, Locarno-Minusio.

Grande Boucherie Rouph
96 bis, Rue de Carouge GENEVE
Expédie:
Rôti bœuf dep. le kg. 2,50
Bouilli, dep. le kg. 2,—
Graisse de rognon 1,50
Téléphone 42059

Occasion unique
A céder à bas prix, pr cause faute de place, **jolie chambre à manger** moderne, état de neuf (bois chêne légèrement fumé). *S'adr.: bureau du journal.*

Apprenti
gypseur-peintre est demandé. S'adr. à Albert Antonioli, entrepreneur, Pratifori, Sion.

Capitole Sonore

Mardi 4, Mercredi 5, Jeudi 6. Soirées à 20 h. 30
Un grand drame de la montagne
Le Guide de Zakopane
„Der Bergführer von Zakopane"
100% parlant allemand
Scénario entièrement en français
Ce film surpasse en beauté
« L'Enfer blanc du Piz Palu »
« Les Chevaliers de la Montagne »

VENDREDI 7 Samedi 8, Soirées à 20 h. 30
Dimanche: Matinée á 14 h. 30 Soirée à 20 h. 30
Richard Talmadge, le Roi des Casse-Cou
L'ardent défenseur du pauvre et de l'opprimé
Haï du riche
Redouté du puissant
Aimé des Humbles
dans
Le Cavalier

Un nouveau Potage Maggi!
Lentilles au lard
Ce nouveau Potage Maggi est en tête de ceux qui sont sortis de notre Concours. C'est un potage possédant une grande plénitude de saveur, et qui sera bien accueilli de tous les amateurs de bonne soupe.
1 bloc pour 2 assiettes. . . . . 15 cts
1 paquet de 5 blocs pour 10 assiettes 75 cts
Fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Kemptthal

CINÉ LUX SONORE
DIENSTAG 4 | MITTWOCH 5 | DONNERSTAG 6
Abends 20 U. 30
Ein 100 % deutscher Sprechfilm
(Résumé du film en français)
DIE LETZTE KOMPAGNIE
La dernière compagnie
Ein Heldenepos von grossartiger Realistik und zugleich erschütternder Menschlichkeit. Von geradezu nibelungenhafter Grösse und Einfachheit schon die ersten Anfangs-Szenen; die ganze Handlung ein Furisio... überwältigend geradezu der Schluss.

Vous habitez à bon marché
à Sion, si vous achetez à la Rue du Rhône l'appartement de 2 chambres, confortable et ensoleillé, avec cuisine, cave et grand galetas. **Bonne occasion.** S'adresser à **Charles Imboden**, notaire, **Viège.**

15 cts
le carnet de compte
de 32 pages
très pratique pour maison de commerce
par 100 pièces **10** cts
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Mais pourquoi.....
mettre de côté un vêtement défraîchi?
Adressez-le à la teinturerie Röthlisberger pour un nettoyage chimique ou une nouvelle teinture, et vous serez satisfait. Travail prompt et soigné. Service spécial pour deuil.
Teinturerie Röthlisberger & Cie
Lavage chimique - BALE
Dépôt à Sion:
chez Mlle Anna Hildebrand, Robes, Maison Meytain

LES MEILLEURES RECETTES POUR
CONFITURES
LA BROCHURE
60 CENTIMES
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Cochylis-Eudemis
détruits radicalement par la
Nicotine 15 % CUPRA
de la
Société des Produits Cupriques S. A.
Cortaillod.
Exiger la marque:
CUPRA
Agents généraux pour le Valais:
M. Alf. Veuthey, Martigny-Ville,
M. Jos. Crittin, Chamoson,
et chez tous les bons négociants.

Punaises
sont détruites facilement avec le produit patenté «Vulcan-Gaz». Procédé absolument certain et radical. S'allume comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine jusque dans les plus petits trous ou fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé offciellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte Fr. 4,50, est envoyé discrètement emballé contre remboursement et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse: Bilger & Cie, Bâle, Herberggasse 35.

4

„Veuillez m'excuser mais, franchement, je ne puis m'empêcher de rire!"

On ne peut se tenir de rire quand on entend une ménagère vous raconter qu'elle n'arrive pas à rassasier sa famille! Car, quand on met sur la table une soupe aux Pois Knorr, on entend toujours dire le contraire: „Ça, c'était une soupe nourrissante, je ne peux presque plus rien manger d'autre." — D'un potage aux pois Knorr, maintes ménagères font un repas complet très nutritif et savoureux, du fait qu'elles le cuisent avec du lard ou des petites saucisses. — Qui en mange quelques assiettes ne peut vraiment plus dire qu'il n'est pas rassasié . . .!

Les 5 grands avantages:
1. Préparation rapide, n'occasionnant aucune peine.
2. Ne nécessite aucun autre ingrédient.
3. Grand choix de plus de 30 sortes.
4. Chaque sorte a son goût naturel bien particulier.
5. Sont du goût de chacun et, par dessus tout, sont très nourrissantes.

Plus de chevaux poussifs
Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé **SIROP FRUCTUS**, du vétérinaire J. Bellwald. Le **Sirop Fructus** (brevet suisse 37824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit **Sirop Fructus** avec d'autres que des gens n'étant pas de la partie essayent de vous vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille: Fr. **4,50.** Des avis pratiques concernant le régime et soins des chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à
J. Bellwald, méd.-vétérinaire, Sion

En cas de décès S'adresser en toute confiance à
Oscar MARIÉTHOD
Rue du Rhône — SION — Téléphone permanent 181
Représentant dépositaire de:
A. MURITH - S. A.
POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE
Cercueils et couronnes
de tous genres et de tous prix
Fourgon-Automobile
Se charge de toutes formalités pour transports à destination de n'importe quelle localité

Commandez déjà maintenant vos besoins en caisses à fruits pour éviter tous retards d'expéditions pendant la saison!
H. SCHMID - Fabrique de caisses
SUSTEN-Loèche

Chronique valaisanne

Un jeu. En lisant les journaux du Haut-Valais. Un malheureux début.

La polémique est un jeu, mais comme les règles n'en sont pas rigoureusement établies, il est assez délicat de démasquer les tricheurs. Et ils s'en donnent à cœur joie!

Ainsi, nous pourrions apporter tous les démentis à l'accusation d'aristo dont M. Gabbud nous comble, ou à celle de fasciste que nous avons trouvée un jour dans le « Peuple valaisan », et qui nous était dédiée, on continuera de nous les servir, pour la commodité de l'attaque ou pour tenter d'affaiblir nos positions.

Ce n'est pas très loyal, mais c'est si facile et si naturel, qu'il faudrait être un saint pour résister à des tentations pareilles.

Or, ni M. Gabbud, ni M. Walter n'ont atteint ce degré de perfection. Ils continueront donc, malgré le désaveu des faits, nos protestations ou nos larmes, à nous considérer comme un aveugle admirateur de M. Mussolini ou le fougueux défenseur de M. Kuntschen.

Et ce sera tant pis pour l'un et pour l'autre!

Mais la défiance et la suspicion que nous témoignent certains adversaires, loin de nous blesser se retournent automatiquement contre eux. Pour douter sans preuve, et sans raison de notre indépendance, ils faut qu'ils soient bien peu sûrs de la leur! Et c'est sans doute, en interrogeant leur conscience, en sondant leurs reins et leur cœur, en descendant au plus profond de leur subconscient qu'ils ne peuvent pas croire à la franchise et moins encore à la liberté d'expression. Brimés par des comités de rédaction, catéchisés par des politiciens, guidés par des partis, ils n'ont pour consolation suprême et pour réconfort que de se convaincre, à la longue, et proclamer partout que le prochain passe aussi sous le joug.

Mon Dieu, si cela les apaise, il ne faut pas leur en vouloir.

Quand on connaît leurs conditions de travail, leurs écœurements, leurs mouvements de révolte aussitôt reprimés, comme on comprend qu'ils ne croient plus à la sincérité des autres!

C'est M. Haegler **obligé** de refuser dans son journal la contradiction sur la loi de l'assurance-incendie et se ridiculisant dans l'affaire Henri de Preux pour travestir un marchandage en belle action! M. Haegler, le plus domestiqué des rédacteurs du canton, qui, sans vergogne, empruntait le cerveau de M. Troillet et le style de Cassagnac avant d'écrire un article.

C'est M. Gabbud, au caractère indépendant et courageux, contraint de consulter M. Crittin quand il veut défendre une idée, et se faisant morigéner comme un petit garçon pour avoir accordé trop d'importance aux discours de M. Dellberg. M. Gabbud, tellement excédé de se trouver sous tutelle et trop fier pour le supporter, jurant de se consacrer à des travaux d'histoire, ou de se retirer dans ses champs.

C'est M. Charvoz qui voyait ses manuscrits passer dans les mains de M. Nicole et paraître outrageusement mutilés dans le «Peuple valaisan ». M. Charvoz qu'humiliait la censure et qui préféra s'en aller.

C'est M. Bussard de la « Patrie valaisanne» exultant quand il lit certaines rosseries de la « Feuille d'Avis du Valais », et qui n'oserait pas en écrire une, alors que ses doigts l'en démangent.

Tous, plus ou moins, ils sont soumis à des chefs, ils s'en plaignent en leurs moments de lassitude et d'abandon, ils en sont dégoûtés, et ce sont eux qui viennent nous reprocher d'avoir à obéir à des mots d'ordre!

Ils nous permettront d'en sourire et de leur recommander à l'avenir plus de pondération, car il ne faudrait pas nous pousser beaucoup pour que nous commentions plus longuement leur attitude, en l'illustrant par des exemples.

Il en est qui sont à la fois pitoyables et comiques. Témoin ce rédacteur valaisan — dont nous tairons le nom — qui nous apportait un jour une nouvelle importante et qui pouvait mettre en fureur un homme haut placé: « Publiez-la, nous dit-il, mon journal ne l'accepterait pas... »

Elle a paru chez nous.

***

Mais quittons ces pensées moroses.

La polémique a ses bons moments. Rien n'est plus joyeux quand un journal du Haut-Valais s'avise, au petit bonheur, de nous invectiver dans la langue de Gœthe. Nous ne comprenons pas un mot d'allemand, il faut chercher un traducteur et benoitement l'écouter.

La dernière fois — c'était à propos de quelques gentillesses du « Volksfreund » —, un ami voulut bien nous édifier sur les sentiments de M. Karlen à notre égard.

— Vas-y! je t'écoute.

Il retourna la feuille en tous sens, puis il se mit à ânonner, la voix mal assurée et le geste hésitant.

C'était à n'y rien comprendre. Nous l'interrogeons:

— Enfin, que dit-il?

— Il dit... il dit...

— Est-il aimable, au moins?

— Il n'en a pas l'air... il a l'air plutôt...

— De mauvaise humeur?

— Oui, c'est cela, de mauvaise humeur.

— Il ne me fait pas de compliments?

— Non, dans tous les cas, je suis en mesure de t'affirmer qu'il ne te fait pas de compliments.

— Mais, tu ne peux rien préciser?

— Non, je ne peux rien préciser, il y a des mots qui n'ont pas leur équivalent en français...

— Des mots méchants?

— Oui, plutôt méchants.

— Eh! bien, mon cher, je suis renseigné!

— Il ne faut pas m'en vouloir, cet article est écrit en si mauvais allemand...

— Tu es bien sûr qu'il ne contient pas de félicitations, d'encouragements ou de témoignages d'admiration?

— Ah! pour ça, mon vieux, il n'y a pas à s'y tromper, on t'eng... et vertement!

Je te remercie.

C'est égal, quand nous songeons que cet excellent Monsieur Karlen avait probablement choisi ses meilleurs traits pour nous les décocher, ses arguments les plus décisifs, et ses coups d'assommoir les plus violents, nous ne pouvons nous défendre, en constatant le résultat de son effort, de la gaîté la plus folle et la plus irrespectueuse.

Pauvre Monsieur Karlen!

C'est notre faute, aussi, nous n'avons jamais pu nous fourrer dans la tête un mot d'allemand. Pourtant, la volonté ne nous manquait pas de l'apprendre: nous sommes parti pour Vienne, dans une famille allemande, où l'on ne parlait que l'allemand, où il n'y avait que des jeunes filles allemandes et des jeunes gens allemands. Les premiers temps, nous devions nous exprimer par gestes: il fallait bien se débrouiller!

Deux mois plus tard, la famille entière parlait français et... nous de même!

***

Puisque insensiblement nous abordons des sujets peu sérieux, il est bon de parler de nouveau de ce plumitif qui remplace au « Peuple valaisan » M. le député Walter.

Le malheureux a fait un début lamentable. Il a commencé par nous reprocher un acte inélégant que nous n'avions pas commis. Nous l'avons remouché tout de suite, avec pièce à l'appui, et il s'est tenu coi.

Mais il n'a pas voulu se borner à une seule gaffe, et grossièrement, il s'est attaqué sans raison à M. Charvoz. Les socialistes valaisans qui gardaient de leur « docteur camarade » un excellent souvenir, sauront répondre à cette injure, à moins que M. Walter ne la rétractée, après avoir tiré l'oreille à son remplaçant.

Quel est cet interim?

Nous n'en savons rien, mais plutôt que de lancer des petits cailloux dans les jardins des voisins, il serait mieux inspiré de suivre l'illustre exemple de Démosthène qui les mettait en bouche, afin d'assouplir son talent oratoire.

Cet interim, en effet, manque effroyablement d'éloquence, il ne perdrait rien à se mettre au régime.

A. M.

Four bourgeoisial de St-Jean

(Correspondance particulière)

La bourgeoisie de St-Jean est la plus importante du val d'Anniviers, encore à l'heure actuelle. Il n'y a pas longtemps qu'elle avait son four banal à l'intérieur de la maison communale, au-dessus de la cave, et qu'elle faisait le pain pour tous les bourgeois, à l'occasion des Rogations. Elle possédait ses champs de blé à Pinsec, Mayoux et St-Jean, ainsi que trois raccards, ou greniers à blé. Ce sont les bourgeois qui, à un jour fixé par l'autorité, devaient travailler ces champs.

Le moment venu de faire le pain de la bourgeoisie, soit trois semaines avant les Rogations, on faisait appel aux deux procureurs, aux deux garde-champêtres, et à un boulanger attitré, venant de Grimentz. Il fallait bien trois semaines pour faire ce travail, si l'on pense que cette bourgeoisie compte les villages de Pinsec, Mayoux et St-Jean, et plusieurs familles établies dans d'autres localités.

Le pétrissage avait lieu dans la salle même de la commune. Vaste comme elle est, il fallait bien un grand fourneau pour donner la chaleur nécessaire au foisonnement de la pâte. Ce fourneau de pierre ollaire est remarquable par sa grandeur. C'est une pièce octogonale dont toutes les faces portent des dessins originaux faits par de mains habiles, des armoiries, des écussons bien graves, et des inscriptions latines. Il mesure 1 m. 20 de diamètre, et 2 m. de hauteur. La partie qui relie le fourneau à la paroi, — 50 cm. en pierre ollaire également, communique avec le foyer de la cuisine, où se trouve le four.

Après chaque fournée, les pains s'entassaient dans la salle supérieure. Au jour des Rogations, chaque bourgeois recevait environ trente pains, plus une distribution d'argent, que dans nos communes l'on appelle « compra ».

De la salle supérieure, un procureur faisait l'appel des bourgeois, et leur passait les pains par une ouverture pratiquée dans le plancher. Il arrivait qu'une famille où trois ou quatre fils allaient avec leur père aux Rogations, recevait 120 à 150 pains, ce qui n'était pas à dédaigner, surtout si le ménage se trouvait dans la gêne. Pour les trois jours des Rogations, il se faisait un pain spécial et meilleur appelé « crescenn », servant à régaler les bourgeois assemblés.

Aujourd'hui, les champs, les raccards de la bourgeoisie sont vendus; le four est abandonné, et la coutume de faire le pain bourgeoisial est suspendue depuis 1882.

***

On sait que les Anniviards émigrent en partie à Sierre pendant le Carême et en automne pour les travaux des vignes et les vendanges. Il n'y a pas longtemps encore, lorsqu'ils se trouvaient en plaine, dans leurs pied-à-terre de Muraz, Zarvettaz, Borzuat ou Villa, il était assez rare qu'ils eussent recours aux boulangeries du bourg. De leurs villages, ils emportaient quelques pains, et économisaient ainsi leur argent. Mais, depuis quelques années, cette coutume d'économie est tombée, et l'on achète du pain de froment.

D.

CANTON DU VALAIS

La fièvre aphteuse à Nendaz

(Comm.) De nouveaux cas de fièvre aphteuse (réinfection) ont été constatés à l'alpage de « Combazeline » sur territoire de Nendaz.

Des mesures de précaution ont été prises pour éviter l'extension de la maladie. Le séquestre imposé par arrêté du 23 janvier 1930 reste en vigueur ainsi que toutes les mesures qui y sont contenues.

Il est formellement interdit de procéder au déplacement d'animaux à pieds fourchus sur le territoire de la commune de Nendaz. En outre, défense est faite à toute personne de se rendre sur les alpages de la dite commune.

Office vétérinaire.

LA SOCIÉTÉ DE POMOLOGIE EN PROMENADE

(Comm.) La Société de Pomologie du Canton du Valais organise une excursion d'une durée de 1 jour, le samedi 29 août prochain.

But: Visite de vergers bernois traités spécialement et de l'Ecole d'horticulture d'Oeschberg.

Itinéraire: Sion-Vevey-Vallée de la Broie-Lyss-Berthoud et retour par Fribourg-Châtel St.-Denis-Vevey-Sion.

Coût approximatif: Fr. 25.— à 30.—.

Nombre d'inscriptions: Minimum 20.

Les personnes qui désirent participer à cette excursion sont priées de s'annoncer, **jusqu'au 20 août,** à Monsieur Jules Spahr à Sion. L'inscription doit être accompagnée du montant de Fr. 20.— qui représente le prix du voyage en auto-car. Les instructions complémentaires seront communiquées aux intéressés ultérieurement.

DES ÉBOULEMENTS DE TERRAIN

Les orages de la nuit de dimanche à lundi ont provoqué divers éboulements dans les vallées latérales; quelques petits ponts de torrents ont été emportés. La route du Simplon a été coupée sur divers points.

NENDAZ. Bénédiction de chapelle.

Connaissez-vous Planchouet??? On dirait Evolène en miniature. Jusqu'ici ces mayens du fond du val de Nendaz, ne possédaient pas de chapelle. Cette lacune vient d'être comblée grâce à l'initiative généreuse de M. le Prof. Jos. Fournier. Depuis ce printemps un ravissant sanctuaire, dédié au Sacré Cœur, et œuvre exclusive d'artisans nendards, se blottit sous les clairs frondaisons des antiques mélèzes.

La bénédiction de cette chapelle aura lieu dimanche le 9 août à 10 h. 30. Nombreuses seront les personnes qui, ce jour-là, se donneront rendez-vous à Planchouet. On y accèdes des Mayens de Sion par le bisse de Vex et de Beuson, en une petite heure, par le chemin de la vallée. Sur place, cantine soignée. La « Davidica » et la « Rosablanche », sociétés de chant et de musique de Nendaz prêteront leur harmonieux concours à cette fête. Donc tous à Planchouet dimanche et donnons une généreuse obole à la quête qui se fera après la messe.

B.

REPRÉSENTATION A VEYSONNAZ

(Comm.) Le temps pluvieux de dimanche dernier a sans aucun doute retenu chez elles bien des personnes qui avaient l'intention d'aller voir la représentation donnée par nos jeunes gens et de tenter la fortune à la tombola. (Il y avait de très jolis lots, et il y en aura de plus beau encore pour dimanche prochain.) Cependant malgré le temps peu rassurant beaucoup d'amis du théâtre et de Veysonnaz s'y sont rendus et s'y sont montrés très enchantés. C'est d'un excellent augure pour dimanche prochain, où les mêmes jeunes acteurs, encore un peu mieux stylés, remonteront sur la scène.(à 2 heures à Ménandry, sous le bisse de Vex.)

Je saisis volontiers cette occasion pour dire un très cordial merci aux nombreuses personnes, tant de Sion que de Nendaz, qui ont accueilli nos quêteurs avec tant de sympathie. Dieu en soit béni, et bénis soient tous ceux qui veulent bien nous aider à doter notre église d'un modeste mais digne orgue.

Z.

N. B. Le tirage de la loterie en faveur de l'acquisition d'un orgue pour l'église de Veysonnaz est renvoyé au 1er novembre 1931. (Gros lot 1000 fr.)

AUTOUR DE L'AFFAIRE DE ST-LEONARD

Nous avons reçu plusieurs correspondances au sujet du scandale de St-Léonard dont nous avions entretenu nos lecteurs. Nous pensons que dans l'intérêt même des grands premiers rôles de ce drame, il vaut mieux ne pas engager de polémique à ce sujet, et laisser à la police le soin d'établir les faits, dans leur rigoureuse exactitude.

MONTHEY — Etat-civil

NAISSANCES

Beetschen Georgette-Estelle, d'Otto, La Lenk, Berne. Rouiller-Monay Andréa-Marie de Gabriel, Troistorrents. Gollut Augusta-Marie de Bernard, Massongex. Grosso Nelly-Odette, de Giuseppe Antonio, Italie. Premand Clémentine-Léonie de Noémi, Troistorrents et Val d'Illiez. Schreiber Jeanne-Pierrette de Pierre, Sion.

DECES

Chaperon Philibert-Benoit d'André, de et à St-Gingolph, 52 ans. Von Ehrenheim Fredik Peter August, Suédois, 72 ans. Grand née Indeskummen Maria Karoline Kreszentia, de et à Leuk, 74 ans. Donnet-Descartes René d'Oswald, Monthey, 21 ans.

MARIAGES

Maire Fernand et Vionnet Marie-Eveline. Riffel Henri-Hermann et Viglino Marie-Angèle.

Sur l'Alpe solitaire

(Corr. part.) Là-haut, sur la montagne, j'étais sur l'alpe solitaire. De loin je m'unis à la fête. J'allumai mon flambeau, au pied des blanches cîmes.

Il fait bon, sur l'alpe solitaire, alors que le ciel est si bleu, les étoiles si belles.

Des étincelles multiples voltigeaient sur mon brasier.

Si vous saviez ce que l'on ressent, si vous saviez comme l'on rêve, sur l'alpe solitaire, en cette nuit du 1er août.

On songe à la Patrie, à sa patrie; à l'homme sans patrie, et à l'homme sans famille, On songe au pauvre proscrit pleurant, se consumant, sur une terre étrangère.

On voit trois bras levés sur la prairie du Grutli, Arnold tomber à Sempach, les Suisses sur les champs de Morat.

On voit le grand Napoléon vaincre le St-Bernard, dominer le monde pour s'effondrer à Ste-Hélène.

On voit le bleu Léman, le beau lac de Constance, les riantes prairies, les grappes vermeilles, les monts et les glaciers.

On voit vingt-deux braves unis, enserrés dans les mêmes liens, s'aimer, se comprendre et offrir à l'ennemi leur invincible acier, leur invincible poudre.

Et l'ami, le grand ami, le seul que l'on ait rencontré sur terre, lui disparu sans retour. Eh bien, on le retrouve, là-haut, sur la montagne, sur l'alpe solitaire, en cette nuit du 1er août, tout comme l'on retrouve le regard, le sourire d'une mère, de cette mère éteinte à tout jamais.

Et le poème qui nous parle de la chère, aux prunelles bleues, aux cils blonds, de la chère que l'on pleure dans l'amertume de son cœur. Ce poème, on le chante, là-haut, sur la montagne, sur l'alpe solitaire.

Les yeux vers le ciel, dans un élan de sublime confiance, de sublime abandon, de sublime dévouement, on serre ses bras sur sa poitrine avec ces seuls mots:

O ma Patrie!
Mon Helvétie!

Et l'on s'endort, ainsi, sur l'alpe solitaire.

Nuit du 1er août 1931. **Arélanos.**

Echos du 1er août

A Montana-Vermala

La fête du 1er août s'est déroulée dans le plus bel esprit patriotique sur les pentes de l'Hôtel du Parc, en face du lac Grenon.

A 20 h. 30, un cortège aux flambeaux avec musique en tête, drapeaux, autorités et sociétés locales traversait le village coquettement décoré et illuminé, pour se rendre sur la place de fête.

M. le conseiller national Joseph Kuntschen, président de la ville de Sion, prononça quelques paroles bien senties qui firent vibrer les cœurs de l'auditoire attentif et nombreux.

Les feux allumés de toutes parts sur les montagnes environnantes rehaussaient le solennel de la cérémonie, tandis que de superbes feux d'artifice tirés des bords du lac faisaient l'admiration des petits et des grands.

Le 1er août à Loèche-les-Bains

L'anniversaire patriotique du 1er août a été, cette année, célébré de façon particulièrement imposante dans notre station, à laquelle restent fidèles ses habitués dont les ragns sont grossis chaque été par de nouvelles recrues.

Un nombreux public, massé devant les Grands Bains et composé de la plupart des baigneurs et touristes, auxquels s'était jointe la population du village, a entendu deux discours éloquents, l'un prononcé en allemand par le magistrat distingué et justement populaire qu'est M. le conseiller d'Etat Lorétan, l'autre, en français, par M. G. Rigassi, rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne », que les Romands en séjour ici ont été heureux d'écouter et d'applaudir. Ces deux allocutions ont été encadrées par l'exécution du « Cantique Suisse » et de l'« Hymne national »; après quoi la jeunesse forma le traditionnel cortège aux lampions, qui serpenta à travers les rues pittoresques et sinueuses du village. La cérémonie, à laquelle la fanfare et le chœur mixte de Loèche-les-Bains avaient prêté leur agréable concours, s'est achevée par un superbe feu d'artifice, tiré au-dessus de la place des tennis. Plusieurs hôtels avaient, en outre, organisé des réjouissances spéciales à cette occasion.

La fête a été parfaitement organisée par les soins de M. Girardet, directeur du Chemin de fer électrique de Loèche, qui est aussi l'actif et sympathique président de la Société de développement de la station thermale.

La fête du 1er août à St-Nicolas

La commune de St-Nicolas a fêté avec éclat la fête patriotique du 1er août. La fanfare et la société de chant exécutèrent les plus beaux morceaux de leur répertoire. Un enfant du pays, qui fait honneur à tout le Haut-Valais, M. le juge cantonal Imboden, prononça une vibrante allocution patriotique au nom de la population. Le révérend curé de la paroisse St-Claire de Bâle, M. l'abbé von Streng, apporta le salut des Confédérés, et au nom des étrangers, M. le professeur Pfeifer, d'Allemagne, exposa la situation critique dans laquelle se trouve actuellement sa patrie. Il eut des mots de sincère sympathie à l'égard de la Suisse.

Le 1er août à Viège

A Viège, la fête du 1er août fut digne de la Vespa nobilis. M. le vice-président Alexandre Mengis prononça le discours de circonstance.

Un exploit au Cervin

On écrit à la « Tribune de Lausanne »:

Tout Zermatt vient de braquer ses lunettes sur le Cervin et d'être tenu en haleine par un exploit extraordinaire dont l'audace, la préparation silencieuse et le succès inattendu rappellent en quelque sorte la prouesse surprenante de Lindbergh. S'il est vrai que cette nouvelle « performance » ne bouleversera pas l'Europe et les deux Amériques, elle n'en produira pas moins une assez vive sensation dans le monde des alpinistes et des varappeurs.

Deux étudiants de Munich, les frères Franz et Tony Schmid, arrivés sans tambour ni trompette, mais simplement à bicyclette, à Zermatt, ont gravi le Cervin par la paroi nord, accomplissant ainsi, dans des conditions météorologiques très difficiles, une ascension qui restera célèbre dans les annales du grand alpinisme. Bien que les deux alpinistes n'eussent jamais gravi le Cervin jusqu'ici, leur expédition semble avoir été minutieusement préparée. Ayant planté leur tente à proximité du glacier qui tombe sur Zermatt, ils ont tout d'abord, deux jours durant, exploré les flancs de la montagne. Puis vendredi dernier, à l'aube, ils ont attaqué la paroi. Quatorze heures de travail acharné sur des pentes de glace de 60 à 65 degrés et dans des couloirs le plus souvent surplombants, les ont amenés vers 7 heures du soir à la hauteur de l'Epaule du Cervin, où ils ont bivouaqué. Bivouac impressionnant s'il en fut sur une corniche vertigineuse d'un mètre carré environ dominant un abîme de mille mètres. Les deux jeunes gens ont attendu l'aube, serrés dans un sac de couchage solidement amarré à la paroi à l'aide de cordes et de pitons. Samedi matin, la grimpée recommença et sept heures de nouveaux efforts amenèrent enfin lès alpinistes au sommet. La tempête y faisait rage, force leur fut de redescendre immédiatement par l'arête du Hœrnli jusqu'à la cabane Solvay qui leur offrit jusqu'au lundi matin l'abri de son toit de tôle et de ses couvertures.

M. le Dr. Seiler avait tenu à préparer aux deux vaillants alpinistes une réception digne de leur exploit. Un dîner tout intime réunit lundi soir à l'hôtel Mont-Cervin les deux héros de la journée, les représentants des guides de Zermatt et les hôtes de Zermatt fervents de la haute montagne. M. le Dr. Seiler félicita chaudement les deux jeunes gens pour leur courage et leur énergie. Il dit que cet exploit restera à jamais mémorable dans les annales de l'alpinisme et ne put s'empêcher d'évoquer à cette occasion la soirée plus mémorable encore du 14 juillet 1865, à l'hôtel Mont-Rose, où feu M. Alexandre Seiler, son père, recevait Whimper, premier vainqueur, hélas malheureux, du Cervin. Plusieurs autres orateurs apportèrent aux deux jeunes gens leur tribut d'éloges et de félicitations. M. Gentinetta, guide, au nom de la corporation des guides de Zermatt; M. Marguerat, directeur du Chemin de fer du Gornergrat, au nom de la Société de développement de Zermatt, M. Aubert, membre de l'ancien comité central du Club Alpin, au nom du Club Alpin Suisse. M. E. R. Blanchet, l'alpiniste lausannois bien connu, qui venait d'arriver à Zermatt avec son fidèle guide Moser pour tenter cette même ascension — qui fait depuis longtemps l'objet de son étude et de ses préoccupations — félicita aussi ses rivaux victorieux en termes émus et empreints du plus noble esprit sportif.

Tony Schmid, l'aîné des deux frères, fit ensuite un récit simple mais émouvant de l'effort accompli, récit dont nous avons tiré les renseignements ci-dessus. On entendit encore d'autres orateurs adresser de chaleureux remerciements et des félicitations à la famille Seiler, l'âme du tourisme valaisan.

Le Cervin est vaincu une fois de plus, et d'éclatante façon. Malgré sa majesté et le danger toujours présent de ses violentes colères, il mérite de moins en moins cette épithète de tueur d'hommes que lui décerrait Maupassant. La nouvelle « route » découverte n'est, il est vrai, ni à l'usage du grand public, ni même à celui des bons et très bons alpinistes. Ceux-ci se contenteront comme auparavant des plaisirs et des émotions déjà peu communes que procure la belle arête du Hœrnli.

Arn. C.

***

LE RETOUR DES ALPINISTES DU CERVIN

Les deux touristes, Franz et Anton Schmid, de Munich, qui ont réussi pour la première fois l'ascension de la paroi nord du Cervin, sont arrivés sains et saufs à Staffelalp, où campaient leurs deux compagnons.

† M. L'ABBÉ PRALONG

(Corr. part.) M. l'abbé Casimir Pralong, curé de Vionnaz, qui était allé se reposer à Salins, dans sa commune d'origine, y est mort, à l'âge de 63 ans. Oncle de l'ancien président Pralong, et de M. le vétérinaire Duc, il était très estimé dans la région. Il fut durant seize ans curé de Salins et durant neuf ans curé de Vionnaz.

AU MONTHEY-CHAMPERY-MORGINS

Le total des recettes d'exploitation pour 1930 se monte à fr. 195,625.81 contre francs 196,523.96 en 1929; les recettes voyageurs et celles provenant du transport d'animaux sont en augmentation; il y a diminution sur les transports de marchandises; les dépenses atteignent fr. 181,231.63; l'excédent des recettes atteint fr. 14,394.18; les intérêts absorbent fr. 9000; le versement au fonds de renouvellement est de fr. 24,460.80; le découvert de l'exercice est comblé par un prélèvement de fr. 1,401.80 sur ce fonds de renouvellement et de fr. 16,016.04 sur la réserve provenant du capital amorti. Ce fonds figure au bilan à fin de 1930 par fr. 12,032.49.

OYERS DE L'ALPE ET DU TORRENT

Les 1er et 2 août peuvent être marqués ne pierre blanche au calendrier du Dé-ement Social Romand: à vingt-quatre res de distance ont été inaugurés les deux ers du travailleur du St-Barthélemy et de Dixence qui, sur le sol valaisan (où pros-ent déjà ceux de Sierre et de St-Maurice, si que la Maison du Soldat de Sion) vont ester l'évidence de cet axiome: pour l'ou-er comme pour le soldat, le rendement du ail grandit dans la mesure où diminue trait de l'alcool.

A peu de distance du hameau de Mex, à ntrée d'une gorge que les frasques d'un rent indiscipliné ont rendu célèbre, une ie de constructions se dressent qui portent nom gracieux de « Montesano ». Et, voisi-nt avec les dortoirs, les réfectoires et les stes lavabos en plein air, un pavillon at-yant et clair, doté du chauffage central, l'électricité, d'une cuisine moderne et d'u-vaste salle de consommations, est déjà om comme le « Fuocolare del Lavoratore » pour quelque deux à trois cents ouvriers s au sud des Alpes, il est le succédané de ce qu'ils ont laissé au pays: le lieu de nion, la salle de correspondance et de x, parfois celle de conférences — en un le « Foyer ». C'est ce qu'en ce soir de e nationale, où le fœhn descendant en vio-tes rafales de la Dent du Midi rendait im-ssible l'allumage du feu traditionnel à pro-mité du village, ont expliqué aux ouvriers l'entreprise le directeur et un collabora-r temporaire du D. S. R. A l'accueil en-ousiaste des auditeurs et à leur supplique nime: « Ritornate! » adressée à l'orateur niant avec maestria la belle langue de nte, on a pu mesurer l'intensité de leur isfaction.

Le lendemain, ce n'est plus à douze cents s à deux mille cent mètres d'altitude que sieurs représentants du D. S. R. se sont ouvés pour exposer les mêmes principes plus grand nombre possible des six cents neurs ou maçons qui travaillent à l'impo-nt barrage de la Dixence. Fête simple et odeste où M. Geisendorf-Des Gouttes en nçais, M. F. Marc Sauter en allemand, M. an-H. Meille en italien, ont redit dans quel sprit de service chrétien et sans nul mobile nfessionnel ou politique, le D. S. R. admi-istrait les quelque quarante postes analo-ues qui lui sont confiés. Veut-on meilleure reuve de la concorde régnante que l'impres-ve allocution de M. l'abbé Imhof, aumônier une paroisse exclusivement masculine, qui pela sur cette maison de paix la bénédiction Dieu, père de tous ceux qui se réclament lui?

On ne peut, après cette double cérémonie, e féliciter sans réserve deux grandes so-étés industrielles, l'entreprise Couchepin-Du-uis et Cie et la Dixence S. A. pour la largeur, soin des détails, le souci du confort qu'elles nt apporté à l'érection de ces deux abris si iles à leur personnel. Serait-il permis d'ex-imer le vœu que la S. D. N. qui, elle aussi, ouverts de vastes chantiers, donne la preu-e, par une initiative analogue, qu'elle n'unit s seulement les peuples entre eux, mais u'elle travaillerait à la fraternité sociale en éant sur les terrains de l'Ariana un sem-lable Foyer du Travailleur?

L'ASCENSION DU HUBSCHHORN

Si l'ascension du Hubschhorn depuis le Simplon-Kulm, n'offre aucune difficilté, il n'en est pas de même par l'arête nord dite «arête belge » en souvenir du roi Albert qui en a fait le premier l'ascension. Cette arête, a-brupte et difficile à gravir, a été faite ces der-niers temps, par deux alpinistes valaisans, MM. Providoli, ingénieur, et Alexandre Boden-muller, accompagnés du guide Joseph Im-seng.

UN ACCIDENT AU PONT DE RIDDES

Un mécanicien de Chamoson, M. Anselme Monnet, avait pris comme passager sur sa motocyclette, M. Robert Crittin de la même localité. La machine, au Pont de Riddes, vint butter contre le parapet, et si le conducteur ne fut pas blessé, M. Crittin a été fortement atteint à la tête. On l'a conduit à l'hôpital de Sion.

A PROPOS D'UNE NOUVELLE BANQUE

(Corr. part.) Une nouvelle banque est née en Valais: le Crédit Valaisan. Par la composition de son Conseil, elle paraît être un peu un établissement pour entrepreneurs.

Mais n'avons-nous pas déjà, en Valais, une banque spécialisée dans les entreprises de travaux publics, où les entrepreneurs ont l'entrée libre, sinon gratuite?

MORT DU GUIDE EMILE SOLLEDER

(Corr. part.) Le célèbre guide et skieur Emile Solleder vient de trouver, à l'âge de 31 ans, la mort en faisant l'ascension de la Meige dans le Dauphine. Il gravissait avec un client la montagne reconnue comme une des plus difficiles. Au moment où il assurait la corde à un roc, ce dernier se détacha, emportant dans l'abîme Solleder et l'alpiniste.

CHEMIN DE FER LOÈCHE-GARE-LOÈCHE-LES-BAINS

Les recettes totales du chemin de fer en 1930 sont de fr. 108,419.79 en recul sur les résultats de 1928 et de 1929; les dépenses se montent à fr. 96,240.17 laissant un excédent de fr. 12,179.62. D'autre part, l'usine de la Dala a réalisé fr. 309,327.40 de recettes, avec fr. 92,360.78 de dépenses, soit un excédent actif de fr. 216,966.62 produit par la vente d'énergie électrique. Le compte de profits et pertes présente un solde bénéficiaire global de fr. 260,706.22 consacré au paiement des intérêts par fr. 148,500; le surplus, à l'exception de fr. 10,994.22 reportés à nouveau, est utilisé pour la dotation des fonds spéciaux et à l'amortissement du matériel du chemin de fer et celui de l'usine.

AUTOUR D'UNE POLEMIQUE

(Corr. part.) M. Gabbud paraît avoir, à l'égard du polémiste Oltramare, une aversion insurmontable. Tous deux ont pourtant de l'esprit et de l'humour. Il est près de lui dénier tous talents, et bondit à la seule idée qu'il pourrait entrer au Conseil d'Etat de Genève, pour remplacer le financier Moriaud. Cette fidélité irraisonnée à l'égard de ce dernier a quelque chose de touchant et de candide. Croit-il donc sérieusement qu'Oltramare, conseiller d'Etat, s'acquitterait moins bien de sa mission, que ne l'a fait Moriaud? Maître Gabbud n'a pourtant pas la tête triangulaire, mais une bonne tête ronde, à hallebarde, de Suisse de Marignan... Alors, pourquoi?

DANS LES C. F. F.

La direction du 1er arrondissement a nommé: M. Léopold Caloz, commis de gare de 1re classe, à Sierre, en qualité de chef de station de 2me classe à Saxon.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La Société cantonale valaisanne d'horticulture a tenu son assemblée dimanche à l'hôtel Arnold à Sierre. M. le Dr. Wuilloud, président, salua la présence de 30 membres; M. Neury remplaçait M. Troillet, conseiller d'Etat; M. Ad. Rey représentait le Conseil municipal et la Société d'agriculture, et M. B. Martin, la Bourgeoisie de Sierre. M. Rey, au nom des autorités, offrit le verre d'amitié et fit l'éloge de la florissante société des horticulteurs.

Il est décidé d'organiser ces prochains jours un concours de fenêtres et balcons fleuris dans tout le canton; M. Neury sera président du jury. Une séance d'automne est prévue à Charrat avec de beaux apports sur le bureau. Ceux-ci à l'assemblée de Sierre, ont donné lieu aux appréciations suivantes: Neury, Châteauneuf, légumes primeurs, 10 points avec vives félicitations; Dr. Wuilloud, Sion, fruits, 10 p.; Bieli, château Mercier, fruits, 10 p.; Gaillard, La Sarvaz, fruits, 10 p.; Jos. Spahr, Sion, fruits, 7 p.; Jos. Rudaz, Sion, fruits, 5 p. On a surtout remarqué les cultures hâtées de Châteauneuf, les beaux fruits de Pradegg et de La Sarvaz et les raisins mûrs de Diolly.

Un échange de propos survint quant à l'ornementation des villages, des gares, des maisons, etc. On insista sur la nécessité de présenter de façon irréprochable les fruits destinés aux clients, soit par les producteurs, soit par les expéditeurs; c'est une nécessité si l'on veut garder nos débouchés et lutter contre la concurrence de l'étranger, Italie, France et Californie.

Ce fut ensuite la montée à Pradegg et la visite du superbe jardin et verger de M. Mercier où l'on admira les cultures de MM. Bieli et Rappaz.

SUISSE

L'AFFAIRE GOMEZ DE SILVA

Mardi matin, à l'instruction, le drame de la rue Pierre-Fation, à Genève, est entré dans une phase décisive.

Le juge d'instruction a entendu plusieurs témoins, dont le père du meurtrier et un ami de ce dernier, l'avocat à la Cour de Padoue Benedetti, arrivé la veille à Genève.

Il ressort de tous les témoignages recueillis que Gomez de Silva avait, deux années durant, vécu à Padoue séparé de sa femme, à la suite d'inconduite de cette dernière. Il se réconcilia avec elle sur les instances des familles, mais la vie conjugale n'offrant pas une très grande sécurité, l'avocat décida de venir habiter Genève.

A la prison, le meurtrier refuse d'indiquer le nom de l'ami de sa femme à Genève, disant qu'il ne veut pas détruire un second ménage.

A la suite de ces faits, le juge informateur M. Foex a déclaré mardi matin à la presse que la politique n'avait absolument rien à voir avec le triste drame de famille de la rue Pierre-Fatio.

ENTRE LA SUISSE ET L'ITALIE

Nouvelle réglementation du trafic automobile

L'échange des instruments de ratification de l'accord sur la circulation automobile entre la Suisse et l'Italie, signé à Rome le 19 décembre 1930, a eu lieu le 31 juillet 1931. L'accord est entré en vigueur le même jour.

A partir du 14 août 1931, les automobilistes suisses peuvent se rendre en Italie et les automobilistes italiens en Suisse sans certificat international pour automobiles et sans permis international de conduire. Cependant, les conducteurs sont tenus de posséder leurs permis nationaux de circulation et de conduire. Le véhicule lui-même doit être muni, en plus des plaques nationales de police, de la plaque de nationalité, les voitures suisses avec les lettres CH et les voitures italiennes avec la lettre I.

L'accord prévoit, en outre, l'exemption de l'imposition pour les véhicules automobiles circulant temporairement dans d'autre Etat, pendant 90 jours au cours d'une année, comptés à partir de la première année, les séjours étant additionnels. Après 90 jours, la taxe annuelle est perçue à raison de un douzième pour chaque mois utilisé. Toutefois, la Suisse peut maintenir son système actuel d'imposition des véhicules automobiles étrangers: imposition seulement après un séjour de 90 jours consécutifs. L'exonération est également applicable aux auto-camions suisses immatriculés dans les cantons frontières ou dans les cantons de Vaud et de Genève, mais seulement pour la circulation dans les provinces frontières d'Italie et dans celle de Milan. Pour les auto-camions italiens, il en est de même.

Quelques questions douanières sont encore réglées, lesquelles ont leur importance, notamment pour les régions frontières.

Enfin, une entente est intervenue au sujet de différentes questions relativement aux entreprises concédées de transport des personnes.

Chronique Sportive

AUTOMOBILE

La course Aoste-Grand St-Bernard

C'est dimanche prochain, 9 août, que se disputera pour la 8ème fois cette course de côte, 34 km., considérée comme la plus longue course de côte en Europe.

Quelques renseignements:

Par ordre de la Préfecture d'Aoste, la route sera interdite aux voitures et aux piétons dès le 8 août à minuit au 9 oaût à 13 heures.

Cependant, le Comité de la course, afin d'aider à couvrir les gros frais d'organisation, est autorisé à percevoir sur territoire italien les taxes suivantes: 2 lires pour les piétons, 10 lires pour les voitures et 10 lires pour parc de celles-ci. Pour les spectateurs venant de Suisse on fera payer 1 fr., par personne, à pied ou en voiture et ceux-ci, à la suite d'une autorisation spéciale de la Préfecture d'Aoste, auront le droit, sans passeport ou autres documents, de descendre jusqu'à St-Rhémy.

Pour les voitures, les documents de douane sont nécessaires; on leur accorde une permission de cinq jours moyennant une taxe de 20 lires.

Cependant, les personnes qui ne veulent pas passer la douane avec leurs voitures, peuvent garer celles-ci sur la terrasse devant l'Hospice ou sur la route au-dessus de la douane.

Nous espérons que nos bons amis suisses sauront profiter de l'avantage de pouvoir entrer en Italie sans papiers pour assister à cette course très captivante.

L'INAUGURATION DE LA PISCINE DE CHAMPÉRY

Dimanche la station de Champéry à inauguré sa piscine.

La Société des Sports, dont M. Ernest Exhenry est l'actif président, n'a reculé devant aucun sacrifice, comme devant aucun effort; elle s'est mise au travail et avec la collaboration des hôteliers et de généreux donateurs, elle a créé une œuvre charmante, due à M. Louis Pizzera, architecte. La situation de la piscine, en plein soleil et dans ce cadre merveilleux de montagnes valaisannes et vaudoises, est idéale. Tout est bien compris: un grand bassin, rempli d'une eau pure filtrée, deux plages pour bains de soleil, plongeoirs, cabines, bar, tea-room, etc.

Les constructeurs, M. Studer, ingénieur, pour le béton armé et le chlorage des eaux, MM. Pizzera et Perrin, pour l'entreprise et MM. Morisod et Bochatey, pour la menuiserie, ont fait ce qu'il y a de mieux.

Prenant la parole, M. E. Exhenry présente la piscine et remercie tous ceux qui se sont dévoués.

Le Jodler-Club de Vevey prêtait également son concours et nous a régalé de plusieurs de ses chants.

Assistaient également à cette inauguration M. Evêquoz, conseiller aux Etats, le président de la commune de Champéry, M. Marclay, et celui de la ville de Neuchâtel, M. Perrin.

Des concours de natation ont eut lieu sous la direction de M. Fuchs, toujours dévoué, et M. Bertrand, professeur de natation.

Courses scolaires (au-dessous de 13 ans). 1. Ariane Juillard; 2. Jean-Louis Choquard; 3. Ferrer.

Courses scolaires (de 13 à 16 ans). 1. Hras; 2. Banga; 3. Langer.

Juniors. 1. R. Antonini; 2. Weiss; 3. Quitana; 4. Marcuard; 5. Wullieumier.

Demoiselles. 1. Alice Goldmann; 2. Louise Muller; 3. Huber; 4. Hella Tuchmann; 5.Christine Brandenburg; 6. Anne-Lise Stettbacher.

Plongeons. Messieurs: 1. Geneux; 2. Ferrer. — Dames: 1. Simone Bloch; 2. Alice Goldmann; 3. Meryl Knight; 4. Louise Muller.

Estafettes. Dames: 1re équipe, Mlle Louise Mulles; 2e équipe, Mlle Meryl Knight; — Messieurs: 1re équipe, Ecole Alpina I; 2e équipe, Pensionnat Yersin; 2e équipe, Ecole Alpina II.

LES CONCOURS AU LAC DE GERONDE

Le Club de natation de Sierre avait organisé dimanche divers concours, dont voici les résultats:

Tour du lac, 1800 m.

1. Grange Edgard, Nyon	23' 56"
2. Pfyffer Ch., Sierre	24' 56"
3. Heinz Bastin, Sierre	26' 21"
4. Buhlmann Jean, Sion	26' 25"
5. Ganzer Franc., Sierre	29' 54"
6. Ebenegger Alfred, Sierre	31' 17"

Course des petits, 50 m.

1. Kellerer Marcel, Sierre	1' 4,4"
2. Hilty Arnold, Sierre	1' 4,6"
3. Sommer Hans, Sierre	—
4. Sommer Henri, Sierre	—
5. Schalbetter E., Sierre	—
6. Clot Jean, Sierre	—
7. Gloor Jeanne, Sierre	—

Course débutants, 100 m.

1. Bertrand Eugène, Monthey	1' 48"
2. Perrin Prosp., Sierre	1' 52"
3. Hoffmann Arthur	—
4. Valerio Arthur	—
5. Grimm Arthur	—
6. Jost Walter	—
7. Hilty Hans	—

Course juniors, 200 m.

1. Rinsoz Henri, Vevey	3' 37"
2. Bertrand Jean, Monthey	3' 40"
3. Perrin Prosp., Sierre	4' 07"
4. Amherd Erwin, Brigue	4' 49"

Course, 400 m.

1. Grange Edgard, Nyon	8' 11,4"
2. Valloton Rob., Vevey	9' 01,2"
3. Buhlmann Jean, Sion	9' 01,4"

Course, 100 m.

1. Sutter Jean, Vevey	1' 30,6"
2. Grange Edg., Nyon	1' 32,2"
3. Delgrande Hor., Sion	1' 44,8"
4. Putzler Alfred, Sierre	—
5. Gasparini Henri, Sion	—
6. Bertrand Jean, Monthey	—
7. Bertrand Eug., Monthey	—
8. Ganser Franc., Sierre	—

Sauts

1. Putzler Alfred, Sierre	44,250
2. Bertrand Eug., Monthey	39,850
3. Hitter Guill., Sierre	38,725
4. Valloton Rob., Vevey	38,450
5. Bortis Ant., Sion	—
6. Juillard Ernest, Sierre	—
7. Viget Edmond, Sierre	—
8. Kellerer Marcel, Sierre	—

Course Relais, 4 × 50 m.

1. C. N. S., Vevey
2. C. N. S., Sierre
3. Gym., Sierre
4. Gym., Chippis

Waterpolo

1. Vevey bat Sierre, 2:1
2. Veevey bat Sion, 4:1

SOUS LA VIOLENCE DE L'ORAGE

Des ponts sont emportés

Lundi soir, un violent orage s'est abattu sur la chaîne du Niesen. Les torrents, notamment l'Engstligen, ont subi une crue rapide. Sur la route d'Etat de Frutigen à Adelboden, un pont de bois, jeté sur le Ganterbach, a été arraché. Le service d'autobus d'Adelboden est maintenu par transbordements.

Des travaux ont été immédiatement ordonnés par les autorités pour la construction d'un pont de fortune. On espère pouvoir rétablir le service déjà ce soir.

Par suite de l'orage qui a fait rage à la fin de la semaine dernière, la route de Schallenberg, entre la bifurcation près de Siechen et un pont près de Schangnau, est barrée jusqu'à nouvel ordre, deux ponts ayant été emportés. L'interruption de la circulation durera jusqu'à ce que de nouveaux ponts aient été construits, étant donné qu'il n'est pas possible de bâtir des ponts de fortune à ces endroits.

ETRANGER

LA FUTURE CONFERENCE A LA TABLE RONDE

On publie une liste officielle des délégués à la conférence indienne de la table ronde, qui comprendra, pour la délégation anglaise, M. Mac Donald, assisté de lord Sankey, de MM. Henderson et Thomas et d'autres membres du gouvernement, ainsi que des représentants des conservateurs et des libéraux.

La délégation des Etats indiens comprendra tous les principaux radjahs et maharadjahs, soit environ 85 membres et enfin 38 membres du sous-comité des minorités. La date de la réouverture de la conférence plénière dépendra de l'état des travaux du comité des minorités. Tous les délégués indiens ne faisant pas partie de ces deux organismes ont été toutefois invités à se rendre à Londres à la fin d'octobre.

Le sous-comités des minorités, qui comprend trois femmes, se réunira à Londres le 28 septembre.

DES CENTAINES DE NOYÉS

Des centaines de Chinois ont été noyés dans une terrible inondation à Hankéou. Depuis plusieurs jours le lac situé derrière la ville s'était fortement élevé par suite de vastes précipitations. C'est alors que la digue formant barrage au lac a cédé. Presque aussitôt la ville a été recouverte d'une nappe d'eau atteignant environ 1 mètre 20.

Il n'est pas encore possible de dénombrer le total des victimes, mais il est certain que des centaines de personnes ont été surprises par les flots et noyées.

Les troupes font des efforts désespérés pour arrêter les flots et la crainte de la disette ajoute considérablement à l'horreur de la situation, l'inondation ayant coupé toutes les communications avec Hankéou.

Chronique Locale.

ON S'IMPATIENTE A BRAMOIS

Les habitants de Bramois qui pourtant ont beaucoup de patience et qui font preuve, à l'occasion, d'un esprit de conciliation, commencent à la trouver mauvaise: ils attendent vainement le moment d'utiliser le gaz, mais depuis quatre mois, comme sœur Anne, ils ne voient rien venir, et doivent se contenter de leurs fourneaux électriques ou de leurs potagers. Tout de même, ils aimeraient bien savoir si cette situation va s'éterniser. Ils ont l'impression qu'on les oublie ou qu'on les traite en parents pauvres.

Qui donc pourra les rassurer?

DANS LES SOCIÉTÉS

C. A. S., Groupe de Sion. Les membres sont avisés que la course au Portschengrat aura lieu les 15 et 16 août prochains. Les inscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 12 par M. Fernand Gaillard ou M. Alphonse Cretton, chef de course.

Moto-Club valaisan, section du Rhône. Les membres sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 6 courant, à 20 h. 30, au Café de la Belle-Ombre, à Bramois.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui sont parvenus, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la **famille Sartoretti** adresse à tous ceux qui ont partagé leur deuil, leurs sincères remerciements.

☛ **Lire en 4me page**
Une étude inédite de Dorzival sur la fabrication du pain dans le Val d'Anniviers.

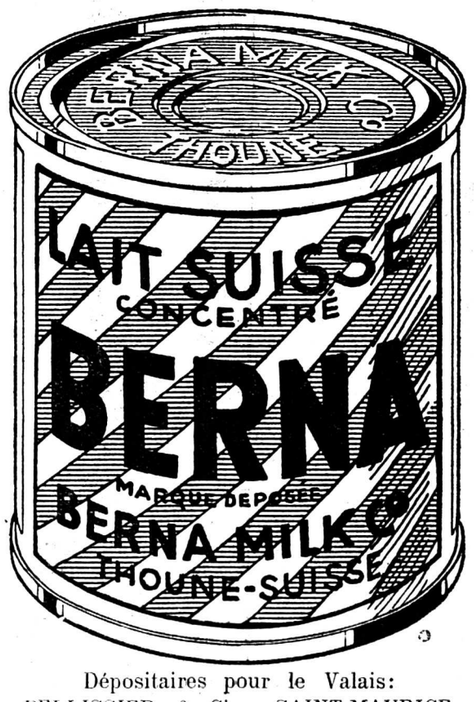

Dépositaires pour le Valais:
PELLISSIER & Cie, SAINT-MAURICE

Important commerce de confections, tissus, chapellerie de Sion demande

Vendeuse qualifiée

Entrée tout de suite. Envoyer copie de certificats et références à Case postale 9252, Sion.

A louer

dans bâtiment neuf, quatre chambres, cuisine, salle de bains, chauffage, jardin et dépendances.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER
pour le 1er octobre, un grand local avec cour attenante. S'adresser à Jos. Ferrero, rue du Rhône, Sion.

Jeune homme
sérieux, parlant français et allemand, cherche place pr fin août ou début septembre dans un commerce de vins ou chez un tonnelier. Adresser offres avec indications de salaires à M. Giezendanner, Monthenay s. Rolle, Vaud.

On cherche
pour tout de suite forte fille de cuisine.

A LOUER
belle chambre meublée, bien ensoleillée, avec pension et tout confort.
S'adr.: bureau du journal.

2.- fr. le volume de 440 pages
„Médecine et pharmacie domestiques"
de F. V. Raspail
Vous y trouverez tous les renseignements théoriques et pratiques nécessaires pour savoir préparer et employer vous-même les médicaments. Vous apprendrez à vous préserver et à vous guérir à peu de frais, de la plupart des maladies curables.
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Pour les Mayens
Beaux choix en
PARASOLS DE JARDIN, MEUBLES ROTIN, JONC ET FER. CHAISES LONGUES, TAPIS COCOS, etc., à des prix très avantageux
Visitez l'exposition chez
G. & A. WIDMANN, Ameublement
Place du Midi Sion Rue du Midi

Autour de la fabrication du pain en Anniviers

(Correspondance particulière)

Les Anniviards, peuple habitué de tous temps à se suffire à lui-même, à cause de son éloignement de la plaine, ont toujours cuit leur pain dans un four commun, que l'on appelle « four banal ».

Ce n'est que depuis 1880 environ, qu'il y a un boulanger à Vissoie, pour toute la vallée, soit pour 10 villages. Mais, il n'est pas une famille, riche ou pauvre, qui ne cuise encore son pain au moins une fois l'an. On achète du pain de froment chez le boulanger, de temps à autre, pour faire diversion, lorsque le pain de seigle est trop rassis, et qu'il a pris la consistance de la pierre. Cela ne veut pas dire que le pain durci ne puisse plus servir à l'alimentation; au contraire, il n'en est que plus digestible et plus savoureux; mais le pain tendre et frais, sorti de la boulangerie, prend un caractère de nouveauté dans un ménage où l'on n'a mangé longtemps que du pain dur.

Le four banal est ordinairement situé à l'écart du village, afin de prévenir les dangers d'incendie. St-Luc, cependant, a son four au centre du village, mais il est à remarquer qu'il n'y a pas de maisons aux abords immédiats du four.

Presque toujours indépendant, et même à une distance de 5 à 10 mètres de la salle où l'on pétrit la pâte, le four est une construction des plus simples que l'on trouve au village. Basse et carrée, elle comprend un toit assez large, en ardoises, recouvrant la voûte même du four; un manteau de cheminée, formant appentis à l'entrée du four; et, à gauche ou à droite, deux poutres plantées en terre, portent des sortes d'échelons destinés à servir de supports aux planches à pain.

Le revêtement intérieur est fait d'une pierre spéciale, très appréciée pour sa résistance à une haute température. Elle est brune ou jaune sombre, et très consistante. Sa couleur provient de l'oxyde de fer qui imprègne toute la roche. D'ailleurs, on l'exploite à un endroit dit Mine de fer, au-dessus de la route de Sierre à Vissoie, aux Petits Pontis. C'est de ces matériaux que les villages d'Ayer, Mission, Grimentz et Vissoie ont construit leurs fours.

Ce travail représente une grosse somme de fatigue et de peines, si l'on pense que la dite mine de fer est respectivement à une distance approximative de 10, 8, 12 et 4 kilomètres de chacun de ces villages. Il est à remarquer, qu'il y a 80 ou 100 ans, date où la plupart des fours ont été reconstruits, il n'était pas possible de transporter ces pierres en char, les chemins n'étant praticables qu'aux mulets chargés d'un bât. C'est donc à dos de mulet qu'ont été transportées ces tonnes de pierres nécessaires à la construction des fours.

St-Luc et Chandolin ont trouvé leurs matériaux près de Chandolin, tandis que St-Jean, Mayoux et Pinsec ont dû les prendre à la Ziette, mayen situé en face de Chandolin, sur le versant opposé de la montagne.

La salle de pétrissage est ordinairement une maison voisine aménagée à cet effet, et vendue au consortage du four. L'outillage en est réduit au strict nécessaire: un pétrin fait de quatre planches de sapin assemblées, placé près d'un gros fourneau de pierre ollaire, que l'on chauffe à grand renfort de troncs, afin de faciliter le **foisonnement** de la pâte. Un petit plot de bois sert à aplatir les morceaux de pâte, tandis qu'une sorte de sceau, également en bois, est utilisé pour imprimer dans la pâte ces ornements qui font le plaisir des enfants.

Pour fabriquer son pain, l'anniviard ne recourt pas souvent aux magasins de blé; il a ses champs de seigle, de froment, de pommes de terre, de fèves et de maïs. Pour le maïs, ses jardins de Sierre le lui fournissent largement.

Il est à remarquer que, à St-Luc, les champs font une suite continue dans le paysage. Situés au-dessous du village une arête, une surélévation de terrain, les divise en deux versants, dont l'un regarde le fond de la vallée, l'autre, la région de Sierre.

Si, au printemps, nous considérons les champs du premier versant, morcelé pourtant en une centaine de parcelles, nous ne trouvevons pas un seul champ de pommes de terre. Tout n'est que blé, orge ou froment. L'autre versant, par contre, n'aura pas un seul champ de blé; tout est ensemencé en pommes de terre ou en fèves. L'année suivante, le contraire arrive. C'est le premier versant qui sera planté de pommes de terre, et le second en blé. Depuis des siècles, les habitants de St-Luc obéissent à cette coutume. Personne n'y déroge jamais: on l'appelle en patois, la Pia, mot dont l'étymologie est inconnue. Cette habitude n'est pas le fait d'un caprice ou d'une raison d'uniformité. Si l'on procède ainsi, c'est pour éviter qu'un champ de blé, enclavé dans des champs de pommes de terre, ne devienne la proie des oiseaux. En effet, si toute une partie de la montagne est couverte par les blés, les oiseaux se répartiront sur toute la surface, et ainsi, personne ne subira de trop grands dommages.

L'Anniviard a donc son blé. Le meunier du village le lui rend en farine de seigle et de froment. Quand, dans son grenier, le villageois n'a plus qu'une dizaine de pains alignés sur la planche, le moment est venu de cuire une nouvelle fournée. Depuis quatre mois qu'il n'a plus été utilisé, le four est froid; il faut le chauffer très chaud. Pour cela, deux mètres cubes de bois ne sont pas de trop. Celui qui est contraint par la nécessité de faire son pain le premier, doit apporter au moins 5 à 6 charges de bois de sapin. (Charge contenue dans ce moyen de transport à dos d'homme, que l'on appelle « rêtz », sorte de cacolet très grand.)

Le fait de chauffer le four est désigné par un infinitif patois: « avèna ». Le deuxième villageois qui fera son pain immédiatement après le premier, trouvera son four à peu près suffisamment chauffé. Deux charges de bois le rendent prêt à la cuisson. Bénéficiant ainsi du travail du premier, il est tenu de l'en dédommager. L'usage veut qu'il lui donne du bois; ainsi en est-il pour les suivants, jusqu'au septième.

A St-Jean et à St-Luc, le forestier donne l'autorisation de couper un sapin dans les biens bourgeoisiaux, à celui qui doit chauffer le four le premier. Il s'en suit que les autres villageois ne lui doivent plus rien.

Lorsque le four est en marche, tous les villageois qui désirent faire du pain, se succèdent jour et nuit, sans interruption. Chacun reçoit le levain du précédent. Quant au premier, il le tient du meunier du village, qui a eu le soin de conserver la pâte depuis la saison précédente, par exemple, de décembre à mars, parce que l'on cuit son pain quatre fois par an au village.

Le four et la salle de pétrissage sont la propriété d'un consortage, du village entier le plus souvent, mais non pas de la bourgeoisie, sauf pour l'ancien four de St-Jean, qui appartenait exclusivement aux bourgeois. Ce consortage a un chef qui assure l'exécution des articles réglementaires approuvés par l'Etat du Valais. Il veille à l'entretien des immeubles et dresse l'inventaire des outils. Ceux-ci, s'ils concernent le pétrissage de la pâte, sont propriété commune, tandis que les outils destinés au nettoyage du four, à enfourner le pain, sont, le plus souvent, propriété privée.

Les règlements du consortage sont inviolables; personne n'oserait y manquer. Il en est de fort remarquables par leur esprit d'ordre et de justice: tel est celui de Mayoux, dont voici quelques extraits:

« Les ayants-droit au four de Mayoux, le jour des comptes du village, le 25 janvier 1894, ont pris les décisions suivantes:

Art. 1. Il n'est pas permis à un ayant-droit de vendre son droit. Celui-ci ne peut se transmettre que par héritage aux héritiers en ligne directe.

Art. 2. Ce droit peut se transmettre par achat, à la condition que tous les ayants-droit soient unanimement d'accord, ou c'est-à-dire la majorité absolue, et que l'acquéreur se conforme aux frais de la construction, soit 12 fr. en argent, et 4 journées de manœuvre taxées 2 fr. chacune.

Art. 3. Il est défendu d'y cuire le pain à quiconque n'en est pas ayant-droit. Les contrevenants à cet article seront punis de 2 fr. d'amende, par fournée. »

De quoi est fait le pain au village? Le seigle et le froment entrent pour les deux tiers de la pâte; le reste est complété par du maïs, des pommes de terre préalablement cuites et pressées, de graines de fenouil et de cumin; on y ajoute parfois une pincée de poivre. Certains ménages mettent beaucoup plus de froment que de seigle dans la pâte, ce qui donne une sorte de pain bis très agréable, qui durcit en peu de temps, mais qui se ramollit rapidement à l'humidité.

Les pains sont faits généralement assez gros; pour prévenir la formation de la croûte en bosse, et séparée de la mie, on y pratique deux légères entailles. On a soin de fabriquer pour les enfants des pains plus petits et ornés de dessins de toutes sortes. Ordinairement, c'est la mère ou une grande fille qui s'occupe d'orner ces pains; à cet effet, elle se contente de presser dans la pâte une clef, une forme à calice, des initiales, des fleurs stylisées tracées au couteau, et bien d'autres signes encore.

Le jour de la fabrication du pain est presque un jour de joie pour toute la maison. En attendant que le pain achève de cuire, les personnes occupées à ce travail regagnent la salle de pétrissage, où l'on apporte des provisions, soit du vin, des gâteaux que l'on retire du four bien avant les pains. Le vin chaud, sucré, assaisonné à la cannelle et au girofle, et dans lequel on a fait cuire un morceau de marmotte, est parfois consommé en cette circonstance, surtout en hiver. Comme ce labeur a pour principal inconvénient de faire absorber beaucoup de liquide, les travailleurs sont parfois en verve. Leur esprit farceur et gai se réveille, et l'on conte maint tour spirituel qu'ont accompli certaines personnes en ces jours de veille.

Le pain sorti tout fumant du four, on s'empresse d'en goûter. On se fait un plaisir d'en donner à quelque voisin qui ont senti au passage le chaud parfum des corbeilles débordantes de miches dorées. Une brave personne de St-Jean ne manquait jamais d'en offrir à quelque voisine en espérance, tant elle l'appréciait elle-même! A St-Luc, il est d'usage d'en porter quelques-uns au curé. Ils sont alors ornés de dessins représentant le plus souvent le calice surmonté de l'hostie.

Après chaque cuisson, il est prélevé trois pains que l'on remet à celui de qui l'on tient le levain. Cet usage est en cours dans toute la vallée, sauf à St-Luc, Grimentz et Chandolin.

Le pain frais est transporté au grenier, où le paysan conserve ses denrées alimentaires. Il a bien soin d'aligner les pains sur les planches, de les dresser contre les parois du grenier et de les espacer suffisamment, car le contact entraînerait la moisissure en moins de quinze jours.

Cependant, malgré toutes ces précautions, il arrive que le pain moisit. La perte est alors assez considérable. On en cherche les causes, que l'on attribue soit à un défaut du levain, soit à un manque de travail, soit à une cuisson insuffisante. Mais il est une autre cause intéressante qui ne manque pas de piquant. Il est répandu dans tout le val d'Anniviers qu'il ne faut jamais cuire son pain pendant la floraison des blés, car le pain fabriqué à cette époque se gâte inévitablement. Des personnes bien sceptiques à ce sujet ont tenté l'aventure pour vérifier le dicton. Tout leur pain a moisi au bout de quelques jours!

Actuellement, plus personne ne cuit son pain au mois de mais, alors que les épis sont en fleurs, tant on a confiance au dicton, qui ne paraît être ici qu'un fait d'expérience.

St-Luc est réputé pour la bonne qualité de ses pains. Ceux-ci ont une saveur particulière, bien différente de ceux du reste de la vallée. Les gens attribuent ce fait à l'eau employée au pétrissage. Mais on se demande comment la qualité de l'eau peut influer sensiblement sur la saveur du pain. Quelles qu'en soient les causes, le fait existe, le pain de St-Luc est très recherché dans toute la vallée.

En général, le pain fait au village doit suffire à la consommation du ménage; mais de temps à autre, les gens achètent du pain de boulangerie, pour faire diversion. A Chandolin et à Pinsec, le pain blanc n'entre dans le ménage qu'aux jours de fête, car il est considéré comme un luxe que l'on ne peut s'offrir souvent.

Les villageois sont fiers de leur pain; ils l'apprécient beaucoup, peut-être au-dessus de sa juste valeur, car on entend souvent dire qu'un pain sorti du four banal en vaut deux du commerce. Ceci, non pas à considérer la grosseur des miches, mais à comparer la valeur nutritive, l'arôme, la saveur de la mie.

On attribue au pain de seigle une grande propriété digestive. Le dicton est prouvé; cependant, ce n'est pas au pain lui-même qu'il faut l'attribuer, mais bien plutôt au fait que le pain durci, mangé très lentement, et par conséquent bien salivé, se digère mieux, ou aussi parce que les villageois laissent bien cuire leur pain; il résiste alors mieux aux agents de la décomposition.

« Qui mange du pain noir,
Jamais ne connaîtra dentiste »,

dit-on également. En effet, des personnes qui n'ont mangé toute leur vie que du pain dur, conservent leurs dents en très bon état jusque dans leur vieillesse. Elles ne sont pas rares les personnes qui, à l'âge de soixante ou soixante-dix ans, ont encore leurs dents absolument indemnes de toute carie. Nous connaissons des mamans qui donnent à leurs bébés de petits morceaux de pain durci, au moment de la dentition. Cet exercice des gencives faciliterait la sortie des dents.

Le pain mâché, appliqué sur une plaie suppurante, aurait aussi des propriétés antiseptiques. Nous nous souvenons que, étant enfant, une bonne femme, alors que nous nous étions blessé au jeu, sortit de sa poche un morceau de pain de seigle et de fromage, les mâcha et les appliqua sur la plaie; son mouchoir de poche servit de pansement. Nous ne saurions plus dire si cette façon de traiter les blessures eut des résultats encourageants!

Ici, une question se pose. Combien de temps peut se conserver un pain bien fabriqué? On ne saurait le dire au juste, car ce n'est pas une expérience que l'on fait souvent. Cependant, il est assez commun qu'un villageois mange du pain d'une année. Il est parfaitement conservé, et n'a pour ainsi dire rien perdu de sa valeur.

Après deux ans, il s'affadit, et il s'y met un certain microbe ou quelque insecte minuscule qui le décompose. Dans les caves où l'on conserve le meilleur vin, le glacier, il y a souvent au râtelier, du pain de quatre ou cinq ans. Il est encore mangeable, mais quelle peut être sa valeur? Une personne de St-Jean nous a conté que, lors d'un enterrement, les convives du repas des funérailles ont mangé du pain qui pouvait bien être à sa vingtième année! Evidemment, il n'avait plus aucune saveur. Chacun en reçut un morceau, en signe de communion avec le défunt de qui l'on tenait ce pain.

Le pain de seigle, malgré le prix relativement bas que les boulangers peuvent offrir aujourd'hui au paysan, reste pour l'Anniviard la nourriture principale, avec le fromage, le lait, la viande et le vin. D'ailleurs, un proverbe de St-Luc le dit bien:

« L'hommo qu'a pang et vign,
Fo, què chè tratè pa bign! »

C'est-à-dire:

« Celui qui a pain et vin
Est fou, s'il ne s'en trouve pas bien. »

DORZIVAL.

Avis

—*—

Les demandes de changements d'adresse pour villégiature, etc. doivent être adressées directement à l'Administration du Journal, accompagnées de Fr. --.30 pour être prises en considération.

Abonnements de villégiature

3 mois Fr. 2.50
2 mois „ 1.70
1 mois „ 1.---

Feuilleton du «*Journal et Feuille d'Avis du Valais*» No 35

La Dame
du
Percepteur

PAR

JEANNE DE LIAS

Les lèvres blanches, la voix altérée, elle lui dit:

— Qu'as-tu fait ensuite? continue.

— La scène avait été si rapide, la mort de Julien si prompte, que je me demandais si je n'étais pas le jouet d'un rêve... Mais ce cadavre qui était là, couché, cē sang qui commençait à former un lac sur le plancher, tout cela n'était que trop réel... je me sentais pétrifié d'épouvante. Ah! ce Julien que j'avais tant haï! dont j'avais tant de fois souhaité si fort la disparition, que n'aurais-je pas donné, en ce moment, pour le voir revenir à lui!... se relever vivant!... Mais la balle avait bien trouvé son chemin... tout était fini en ce monde, pour le malheureux qui, après une vie misérable, trouvait une aussi tragique fin.

— Il est bien mort, me dis-je. A moi, maintenant. Et je ramassai le revolver qui, dans mon affolement, j'avais laissé tomber à terre, je le repris pour le tourner de nouveau contre moi. Mais comme hypnotisé par cet affreux spectacle je me mis à regarder encore le corps inerte de Julien.

— Comme il est grand! murmurai-je, et comme il me ressemble!...

Tout à coup, je portai la main à mon front: une pensée me venait, étrange, audacieuse, telle qu'un homme au désespoir, prêt à tout, pouvait seul la concevoir et tenter de la réaliser.

— Quoi! me disais-je tout enfiévré, ce serait possible!... Je pourrais ne pas être déshonoré! ne pas mourir! garder l'espoir de retrouver un jour Marcelle! Nous sommes jeunes... la vie est longue... le monde est vaste... Ce malheureux qui est venu me provoquer, que j'ai tué, sans le vouloir, au moment même où il me menaçait! eh bien! tout est fini pour lui et sa mort peut servir à mon salut...

Je sentis alors à mes pieds une impression de froid humide. Je ne m'étais pas aperçu que depuis quelques minutes, l'eau pénétrait dans l'appartement. Je m'empressai d'aller fermer la croisée; mais l'eau continuait d'entrer en glissant par les interstices des volets.

Je pensai: je n'ai que le temps.

Alors, je m'approchai du cadavre, résolument cette fois, surmontant l'émotion et le remords qui m'accablaient tout à l'heure. Je lui enlevai les haillons qui le couvraient et, me dépouillant moi-même, je le revêtis de mes propres habits. Pendant ce travail macabre, la tête ballotante du mort maculait de sang tous les objets autour d'elle; mais je ne pensais plus qu'à me hâter... Je passai au doigt de Julien mon anneau de mariage...

Marcelle eut encore un gémissement étouffé.

... et la bague à gros châton que je portais habituellement, tu sais, et que tout Belvianes me connaissait. Puis, je me revêtis des habits usés et souillés enlevés au cadavre... j'avais de l'eau jusqu'aux genoux... j'ouvris la caisse...

Il s'arrêta un instant et regarda Marcelle. Elle détournait les yeux.

— Je me dis que mon cautionnement répondait, après tout, des fonds déposés là et que ta dot paierait... Oui... j'ouvris la caisse d'une main assez ferme. Je pris tout l'argent qu'elle contenait encore, pour me servir de viatique dans le voyage aventureux que j'allais entreprendre. J'éteignis la lampe et, m'appuyant au mur, tâtonnant, tremblant, je gagnai la porte de la maison et je sortis.

A la faveur du désordre causé par la nouvelle répandue de l'inondation, je pus quitter le village sans être aperçu et je me trouvai bientôt en pleine campagne, sur le chemin de la frontière. Tu te rappelles bien cette route que nous avions parcourue ensemble, un jour de récréation et d'école buissonnière, que nous avions consacré à aller saluer la terre espagnole. Ce souvenir me revenait, en ce moment, cruel et doux, au milieu de toutes les pensées tumultueuses qui bouillonnaient dans mon cerveau, obsédantes, et comme scandées par la persistante sonnerie du tocsin.

L'impression souveraine qui dominait en moi le remords, la honte, la crainte, l'incertitude, c'était la joie tout instinctive et animale de l'être qui se raccroche à la vie, après avoir été tout proche de la mort. Cette impression, je la sentais plus que je ne la raisonnais. J'étais encore incapable de réflexion, hanté par les visions de la crise invraisemblable que je venais de traverser, stimulé par l'instinct de fuir; — fuir la France, fuir mon passé, rayé pour toujours, fuir tous ceux qui m'avaient connu et pour lesquels j'allais être mort, fuir ma personnalité vouée à la tombe, avec la dépouille du malheureux Julien. Si j'atteignais le but; si, comme je pouvais l'espérer maintenant, je parvenais à passer en Espagne, sans être reconnu, ce que j'allais devenir, ce que j'allais faire, je l'ignorais encore. Je ne songeais pas à me le demander. J'avais un peu d'argent: quelques centaines de francs, tout ce qui était resté dans la caisse... C'étaient là mes ressources.

Oh! Marcelle, partir ainsi sans que tu saches, sans pouvoir aller te dire... ou t'écrire, du moins. Mais l'imprudence eût été trop manifeste: c'était impossible. — Eh bien! il vaut encore mieux, pensais-je... au lieu d'apprendre cette nouvelle accablante pour elle, que son mari est mort suicidé, parce qu'il avait touché à la caisse; on lui dira que je suis mort, assasiné par un vulgaire malfaiteur...

Je pris le train à la dernière station de France et, au lever du jour, je descendais à Vergara.

Il s'arrêta un instant et Marcelle ne put prononcer une parole. Elle était comme prostrée par l'excès des émotions subies... Après la joie surhumaine de revoir ce cher mort tant pleuré, entendre ce récit affreux dans sa bouche! C'était comme un coup de massue sur sa tête, comme une lame d'acier dans son cœur. Ses sentiments bouillonnaient si fort en elle qu'elle ne parvenait pas à les démêler. Elle était épouvantée par cette terrible histoire, et pourtant celui qui en était le triste héros ne lui faisait pas horreur. C'est qu'elle l'avait trop uniquement aimé... Nature exceptionnellement tendre et passionnée, ayant mis toute son âme dans son affection pour celui que Dieu avait fait son époux, l'ayant chéri comme un vivant à qui l'on se dévoue à toute heure et comme un mort qu'on pleure avec toutes ses larmes, elle était d'autant mieux disposée à pardonner qu'elle avait plus aimé, qu'elle avait plus souffert.

Et cependant, il fallait quelques instants à son âme honnête pour revenir de l'effarement que lui causaient ces deux actes accomplis par Albert, le meurtre de Julien, le vol de la caisse.

Trop accablée encore pour parler, elle lui fit signe de continuer son récit.

Alors Albert se redressa et lui raconta sa nouvelle vie depuis sa rencontre providentielle, dès la première étape de sa fuite, avec le riche planteur espagnol.

Tout cela paraissait, à Marcelle, un roman merveilleux, après le récit de cauchemar qu'elle venait d'entendre. En son âme d'élite, elle ne se disait pas: Il est riche; l'existence qu'il va me faire sera douce; nous perdrons ensemble le souvenir des misères d'autrefois; nous mènerons une vie opulente et heureuse, dans ces beaux pays du soleil, bien loin de la patrie où nous avons tant souffert. — Non, Marcelle n'avait pas eu encore un regard de la pensée pour ces bonheurs matériels; mais elle songeait avec une intime joie: — Il s'est repenti, il a travaillé, il s'est relevé, il brave les défaillances anciennes et il me revient, comme d'au-delà la tombe, un homme transformé.

— Eh bien! maintenant que tu sais tout, dit-il, veux-tu me tendre la main?... veux-tu m'embrasser?... veux-tu me suivre?...

Elle hésita imperceptiblement, avant de mettre sa petite main tremblante dans cette main qui avait versé le sang d'un homme presque d'un frère; mais la tendresse de son cœur était assez profonde pout tout couvrir, pour absoudre.

— Je suis ta femme, lui dit-elle; je t'aime toujours et je veux aller avec toi.

Il eut un instant d'émotion très vive, des larmes dans les yeux, des larmes dans la voix:

— Que Dieu te fasse miséricorde, murmura-t-il, comme tu es miséricordieuse!...

Puis, un ressouvenir le prit et, brusquement:

— Mais je m'attarde et la nuit se passe. Il faut que j'aille à Orgères les voir, eux aussi.

La même appréhension enfantine de le perdre qu'avait eue Marcelle, tout à l'heure, la reprit:

— Albert, ne t'en va pas si tôt!....

Puis, après un peu de réflexion:

— Tu es trop las de ton grand voyage; tu ne peux repartir ainsi, sans prendre de repos. Reste ici la journée de demain. Je te cacherai bien, va. Personne ne surprendra ta présence; je me charge d'éloigner la servante et, le soir, par le train de onze heures, nous partirons tous les deux.

— Toujours la raison aussi prompte que le cœur, dit Albert en souriant. Qu'il en soit donc ainsi.

Le lendemain, ils s'en allaient ensemble, comme deux fugitifs, par le train de nuit. Marcelle avait employé sa journée à faire des malles, disant qu'elle allait passer quelque temps chez les parents de son mari. Le soir, ils s'étaient rendus à la gare, séparément, Marcelle, par l'omnibus avec ses bagages, et Albert, seul, à travers les ruelles détournées, son chapeau abaissé sur ses yeux. Ils se rejoignirent dans le même compartiment de premières, où ils eurent l'heureuse chance de n'avoir pas de compagnons.

Tout cela paraissait tellement invraisemblable, que c'est à peine si Marcelle, en possession de ce bonheur inespéré, pouvait y croire. Quoi donc! hier encore, elle était veuve, désolée, priant devant l'autel tendu de noir pour le mari perdu; et, maintenant, elle se voyait à côté de ce mari ressuscité pour elle, qui tendrement lui souriait. Elle portait encore ses vêtements de deuil. Comme le train filait à toute vapeur, Albert lui enleva son voile et fit un mouvement pour le déchirer et en disperser les lambeaux par la portière.

(à suivre)

Gaba 1 ou 2 Gaba après chaque cigarette empêchent l'irritation de la gorge et purifient l'haleine